

La Commune d'Amélie-les-Bains-Palalda se réunira, à la salle du Conseil Municipal, le lundi 22 septembre 2025 à 18h00.

DÉCISIONS

DÉLIVRANCE ET REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES

CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 30 juin 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type colombarium – carré G – n°H 15 dans le cimetière de Palalda par M. Patrick DUMAY. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de | 355,00 €.

CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 30 juin 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type colombarium – carré G – n°I 35 dans le cimetière de Palalda par M. Bernard LOUYOT. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de | 355,00 €.

CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 25 juillet 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type colombarium – carré G – n°H 23 dans le cimetière de Palalda par M. Ewa SELLGREN. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de | 355,00 €.

CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 22 août 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type colombarium – carré G – n°I 39 dans le cimetière de Palalda par M. Jean-Louis CELDRAN. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de | 355,00 €.

MARCHÉS PUBLICS

DÉCLARATION SANS SUITE POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITÉ

Par décision en date du 06 août 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a déclaré le marché à procédure adaptée relatif à l'exploitation de parcs de stationnement et du stationnement de surface infructueux, au motif qu'il n'a pas été reçu d'offre.

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT

Par décision en date du 25 août 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a confié au cabinet BST CONSULTANT la réalisation d'une étude d'impact permettant d'évaluer les conséquences financières, patrimoniales et organisationnelles d'un retrait de la Communauté de Communes du Haut-Vallespir. Un rapport sera restitué à l'issue de la mission. La mission débute dès acceptation par la commune de la proposition de BST CONSULTANT, et la transmission du rapport est prévue deux mois au plus tard après la réception des documents. Les prestations de BST CONSULTANT seront facturées 500,00 € HT la demi-journée. Il est prévu 6 jours de travail pour la réalisation de la mission, soit un maximum de 6 000,00 € HT (soit 7 200,00 € TTC).

DÉLIBÉRATIONS

01 – AVENANT N°2 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT URBAIN DE PERSONNES

02 – TABLEAU DES EFFECTIFS

03 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION « SOUFFLE DE LIBERTÉ » POUR L'ANNÉE 2025

04 – CORRECTION SUR EXERCICES ANTÉRIEURS : RATTRAPAGE D'AMORTISSEMENTS

05 – MODIFICATION DE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU DISPOSITIF D'UN PERMIS DE LOUER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL D'AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA

06 – MODIFICATION PRIX DE VENTE D'UN APPARTEMENT

07 – ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONCESSION DE TRAVAUX RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UNE COUVERTURE POUR LA TRIBUNE DU STADE ET LE FUTUR TERRAIN DE PADEL AVEC INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

08 – ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONCESSION DE TRAVAUX RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UNE HALLE POUR MARCHÉ AVEC TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

09 – ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONCESSION DE TRAVAUX RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN OU DEUX HANGARS DE STOCKAGE AVEC TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

10 – AUTORISATION DE NÉGOCIATION DE GRÉ À GRÉ, SUITE À LA DÉCLARATION D'INFRACTUOSITÉ DE LA CONSULTATION DE CONCESSION (DSP) POUR L'EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT ET DU STATIONNEMENT DE SURFACE PAYANT

11 – OCTROI DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE RÉHABILITATION DE L'IMMOBILIER DE LOISIRS (ORIL)

12 – LANCER PROCÉDURE DE TRANSFERT D'OFFICE VOIRIE AVENUE DE FORT LES BAINS

13 – TRANSFERT DE VOIRIE DE LA RUE DES ARBOUSIERS DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

14 – TARIF DE LA RETROCESSION DE LA VOIRIE POUR CANIGOU 2 DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

15 – SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTRÉES PAR L'INCENDIE DES CORBIÈRES

16 – MOTION DE SOUTIEN À LA RECONNAISSANCE DU CATALAN COMME LANGUE OFFICIELLE DE L'UNION EUROPÉENNE

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Amélie-les-Bains-Palalda, le 05 septembre 2025.

Le Maire,
Marie COSTA

